

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 DECEMBRE 2025**

**Délibération n°2025.12.192.B**

**Centrale d'achat GRAP – Fourniture et livraison de mobilier urbain (4 lots) :  
lancement d'un appel d'offres**

LE QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 28 novembre 2025

**Secrétaire de Séance:** Isabelle MOUFFLET

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **17**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **4**

**Membres présents :** Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir :** Gérard DESAPHY à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Philippe VERGNAUD à François ELIE,

**Excusé(s):** Michel ANDRIEUX, Jean-Jacques FOURNIE, Thierry HUREAU, Pascal MONIER

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION**  
**N°2025.12.192.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

**CENTRALE D'ACHAT GRAP – FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIER URBAIN (4 LOTS) : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES**

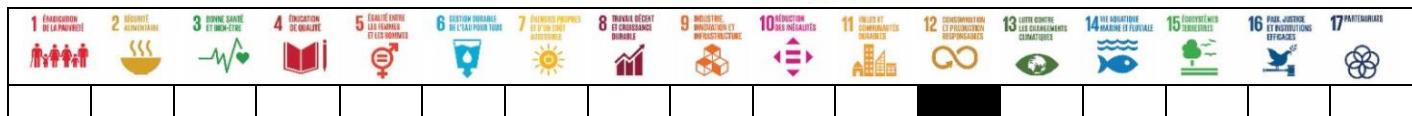
**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : VALORISATION DU TERRITOIRE

Enjeux : [10699 -1) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

**OBJECTIFS DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

Par délibération n°232 du 13 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé les modifications de ses statuts, particulièrement la création d'une centrale d'achat communautaire devant prendre en charge, au bénéfice de ses adhérents, la passation des marchés de travaux, fournitures et services.

Le 13 juin 2024, le conseil communautaire a adopté, par une délibération n°102, le règlement intérieur et le modèle de convention d'adhésion à cette centrale d'achat nommée « GrAP – GrandAngoulême Achats Partagés », complétée par une nouvelle délibération n°241 du 19 décembre 2024 précisant les modalités financières d'adhésion.

L'objet de la présente délibération est la fourniture et la livraison de mobilier urbain (4 lots) pour les besoins de différentes communes de Grandangoulême.

Afin de satisfaire ce besoin, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14, du code de la commande publique.

La forme du contrat est l'accord-cadre mono attributaire à bons de commande sur la base de prix unitaires avec un engagement sur un montant maximum pour 4 ans, en application de l'article R2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251204-2025\_12\_192B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025

Publication : 11/12/2025

L'accord-cadre est décomposé en lots de la manière suivante :

N° du lot	Intitulé du lot	Montant maximum pour 4 ans
1	Mobilier urbain de propreté	2 000 000 € HT
2	Mobilier urbain d'information non publicitaire	2 000 000 € HT
3	Mobilier urbain de cheminement et de stationnement	2 000 000 € HT
4	Mobilier urbain de repos, abris, ornement et espaces verts	2 000 000 € HT

L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

Ce marché est lancé par la centrale d'achat GRAP de GrandAngoulême afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

**D'IMPUTER** la dépense sur tous les budgets.

<b>Pour : 22</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPE LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--